

Commission des Conseillers pédagogiques

Responsable P. Constant

à Visan (Vaucluse)

Le rôle du conseiller pédagogique est d'assurer la formation professionnelle des remplaçants conjointement avec l'Inspecteur de l'enseignement primaire. Il faut en particulier, leur donner toute indication concernant « l'information, la préparation, le contrôle, la correction ».

Un des rôles essentiels du conseiller pédagogique est d'amener le jeune maître à se poser très tôt les problèmes relatifs à la pédagogie, problèmes qu'il n'aperçoit que très confusément au début.

Il va de soi que la visite du Conseiller pédagogique est une séance de travail qui doit se dérouler dans un climat de confiance.

En ce qui concerne les techniques d'éducation moderne, je crois qu'il y a d'abord lieu d'envisager l'information (si non la formation) des Conseillers pédagogiques. Certains ont été formés à l'ancienne école et connaissent peu ou mal l'Ecole Moderne. En général, ils ont recours à des procédés jalousement sélectionnés ou collectionnés (du genre de ceux qui peuvent rapporter un louis

d'or au concours permanent du manuel général) procédés qui ne sont pas d'ailleurs sans valeur, qui sont souvent ingénieux, mais qui ne s'attaquent pas au problème de l'éducation dans son ensemble.

Pour l'information des Conseillers pédagogiques, je ferai donc quelques propositions :

1^o. - Leur assurer le service des publications de l'Ecole Moderne.

2^o. - Mettre à leur disposition un colis minimum de propagande qui pourrait être composé ainsi : une série *BT* comportant un exemplaire des *BT* contenues dans chacun des coffrets, histoire, géographie, sciences, un exemplaire *SBT*, un exemplaire Textes d'Auteurs. Il convient surtout de ne pas oublier de faire connaître les *BT-CE* qui seront souvent les plus appréciées et qui me paraissent pouvoir rendre de grands services dans tous les cours élémentaires. Une *BT* Sonore, une série complète de cahiers auto-correctifs, un fichier calcul, un fichier orthographe, quelques fiches météo, une série de *Gerbes*, quelques albums d'enfants,

une série *BEM*, quelques brochures : « *Comment démarrer ?* », les dossiers pédagogiques du mois, des catalogues et des tarifs.

3°. - Assurer une large diffusion à la liste des stages E.M., par la voie de *L'Ecole Libératrice* et des bulletins syndicaux départementaux.

LES REMPLAÇANTS

Je dois dire d'autre part que les débutants travaillent souvent dans de telles conditions qu'il n'y a guère pour eux de solution efficiente possible, hormis l'autorité, la salive et les devoirs.

En effet (et je reprends presque mot pour mot ce que j'écrivais dans notre *Educateur régional* de mai 1963), parmi les remplaçants, nous devons tenir compte de plusieurs niveaux.

Certains n'ont aucune formation pédagogique et, malgré leur bonne volonté sont souvent, hélas, en proie aux enfants. J'ai vu de jeunes maîtresses pleurer de découragement après des leçons spectaculairement ratées.

D'autres ont déjà du métier mais n'ont aucune idée de ce que peuvent être l'esprit et la pédagogie Freinet. Assujettis aux devoirs à préparer, aux journées pédagogiques, il leur reste peu de temps pour s'informer et pour sélectionner les articles et les revues au sein des publications diverses.

Nous ne devons pas perdre de vue également que nous avons des débutants qui préparent le CAP, pour lequel on leur demandera des leçons conçues selon les critères en usage.

Enfin, les conditions de travail seront déterminantes. En effet, comment conseiller quelque technique libératrice à un remplaçant nommé au sein d'un de ces groupes scolaires plus ou moins atteint de gigantisme, dans un de ces fameux « préfabriqués provisoires » (ces dévoreurs

des espaces verts et des cours de récréation), ou dans une classe chargée, exigüe, où afficher un document est un luxe interdit, où règne la hantise de la discipline.

Que conseiller à un débutant des cités scolaires, alors que des maîtres chevronnés ont dû régresser ou abandonner méthodes et techniques nouvelles, tant il est vrai qu'ils sont victimes de l'organisation et de l'isolement ? Que conseiller enfin, au jeune remplaçant qui papillonne d'une classe enfantine à un CFE, ou d'une classe unique de hameau en classe de langues vivantes d'un CEG ?

Le problème est complexe...

PRATIQUEMENT

Je pense qu'on peut :

1°. - Faire connaître l'existence de l'Ecole Moderne et de ses stages régionaux.

2°. - Signaler le caractère moderne des Instructions Officielles dont certains paragraphes sont peu connus.

3°. - Recommander la recherche et la classification des documents (des *BT* notamment), et la constitution d'un fichier documentaire.

4°. - Suggérer l'emploi du texte libre.

5°. - Montrer la motivation née de la correspondance scolaire même seulement manuscrite (cf. *BERUTI : Educateur cité*).

6°. - Inviter à l'emploi d'un appareil à reproduire les textes, le type le plus simple étant le limographe léger.

7°. - Introduire graduellement la pratique des cahiers ou des fichiers auto-correctifs.

J'ajoute qu'il n'y aurait que des avantages à tenter de coordonner nos efforts à ceux des maîtres d'Ecole Annexe et à ceux des Inspecteurs Primaires.

P. C.